

Obstacles et leviers à la participation citoyenne des femmes, des jeunes et des organisations de la société civile les représentant au Maroc : résumé exécutif



TADAFOR

composante 2 du programme
d'appui à la participation
citoyenne

Etude coordonnée par Enabel dans le
cadre du projet TADAFOR

Juillet à octobre 2022

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne à travers TADAFOR, la composante 2 du programme d'appui à la participation citoyenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'Enabel et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

INTRODUCTION

Pourquoi cette étude?



Les démarches de participation citoyenne permettent, lorsqu'elles sont inclusives, de tendre vers un plus grand équilibre des pouvoirs, vers plus de cohésion sociale et vers des sociétés plus démocratiques et proches des citoyen·ne·s.

Elles offrent, notamment, la possibilité aux responsables politiques de :

- Se rapprocher de groupes spécifiques tels que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les populations défavorisées, les minorités ou les personnes en situation de handicap ;
- De mieux comprendre leurs besoins et de les impliquer dans les prises de décisions qui concernent leur vie, leur communauté et leur territoire.

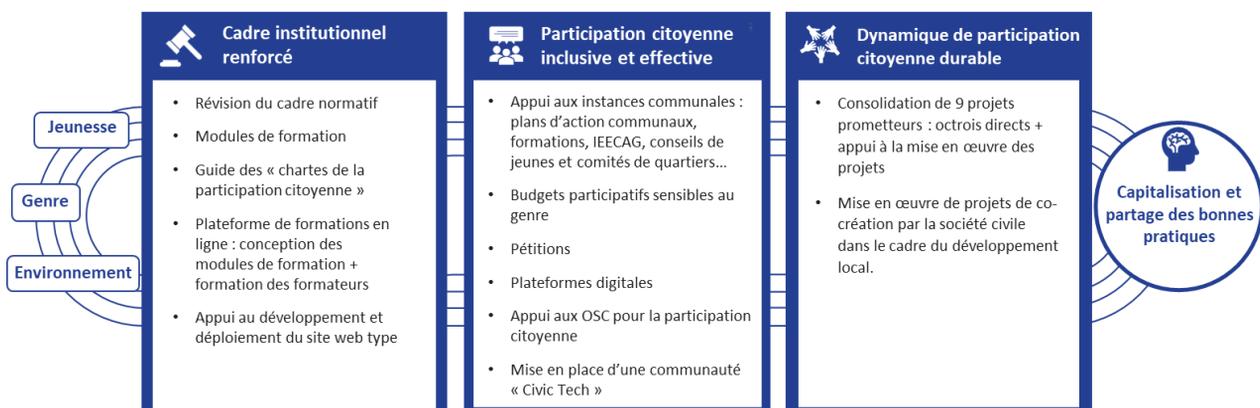
Elles donnent l'occasion à ces groupes spécifiques de renforcer leur empowerment individuel et collectif.



Lorsque qu'ils ne sont pas inclusifs, les processus participatifs risquent de renforcer la position de ceux qui ont le plus de voix tout en marginalisant davantage les personnes les plus défavorisées. Ces dernières sont en effet celles qui rencontrent le plus d'obstacles à s'impliquer dans ces processus.

Dans quel contexte s'inscrit-elle?

Le projet TADAFOR, mis en œuvre par Enabel et faisant partie d'une action plus large financée par l'Union Européenne, entend contribuer au renforcement de la participation de la société civile dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau des collectivités territoriales dans cinq régions du Maroc, en y intégrant les axes jeunesse et genre de manière transversale.



Quels objectifs?



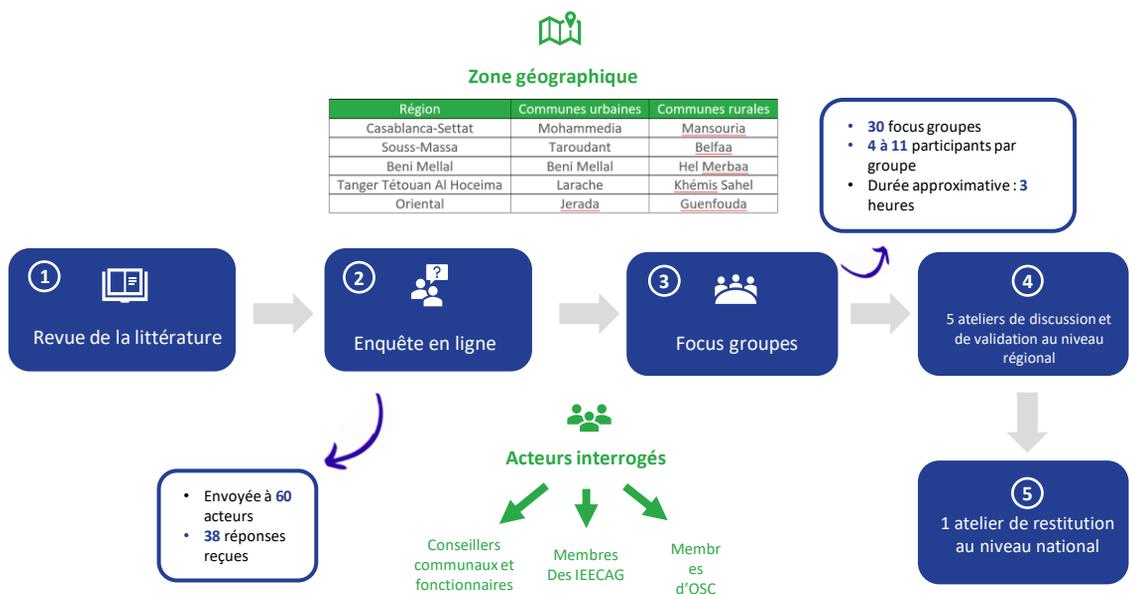
- Permettre une meilleure compréhension des obstacles et leviers à la participation citoyenne des femmes et de jeunes ;
- Soutenir la mise en œuvre d'une approche transformatrice de genre et d'inclusion des jeunes en fournissant des orientations et des recommandations concrètes au programme ;
- Rassembler et mobiliser les acteur·rice·s dès le début du programme.

Quelles questions posées par l'étude ?

Quels obstacles rencontrés par les femmes, les jeunes et les organisations de la société civile qui les représentent pour s'impliquer dans les démarches de participation citoyenne au niveau communal ?

Quels leviers pour surmonter ces obstacles ?

METHODOLOGIE



IEECAG : instance d'équité, d'égalité des chances, et de l'approche genre
OSC : organisation de la société civile

RESULTATS

Obstacles généraux

Toutes les catégories d'acteur·rice·s interrogé·e·s rencontrent des difficultés à s'impliquer dans les démarches de participation citoyenne.

Existence d'une certaine méfiance entre les acteurs

- Les élu·e·s et les fonctionnaires font par exemple état de difficultés à collaborer avec les organisations de la société civile (OSC) qui, selon plusieurs d'entre eux, jouent le rôle d'opposition dans la politique locale. Ils évoquent des difficultés concernant leur relation et collaboration avec les instances de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG) : faible implication de leurs membres et volonté de leur part d'être dans une position décisive plutôt que consultative ;
- De nombreux membres d'OSC évoquent leur accès inégal aux opportunités de financement et le manque de communication transparente concernant la procédure pour intégrer les IEECAG ;
- Plusieurs membres des IEECAG signalent un manque de volonté de la part des élu·e·s communaux de faire de cet organe une structure ayant une réelle influence ou une certaine méconnaissance du rôle des instances et de leur valeur ajoutée.

Cependant, la plupart des acteur·rice·s **perçoivent la valeur ajoutée de la participation citoyenne** et déclarent souhaiter s'y engager et collaborer avec les autres parties.

Connaissance insuffisante de l'approche participative, de ses outils et des aspects relatifs à la mise en œuvre des processus participatifs

- A titre d'exemple, certains élu·e·s et les fonctionnaires reconnaissent qu'ils manquent d'une idée précise de la délimitation des rôles et des responsabilités des IEECAG ;
- Plusieurs représentants d'organisations de la société civile mentionnent ne pas suffisamment bien connaître les techniques de formulation des pétitions ;
- De nombreux membres de l'IEECAG témoignent de leur manque d'expérience dans l'élaboration des avis consultatifs.



Contraintes liées au bon fonctionnement des IEECAG

- Le caractère bénévole des membres des IEECAG limite leur implication et rend l'accès à cet organe moins inclusif pour les personnes aux moyens financiers limités ;
- L'absence d'un budget de fonctionnement permettant de disposer d'une salle, d'une imprimante et d'un ordinateur, constitue un obstacle supplémentaire ;
- Lorsque les avis consultatifs formulés sont retenus par le conseil communal, les propositions ne sont souvent pas mises en œuvre en raison de contraintes budgétaires ;
- Un certain flou persiste quant aux procédures de mise en place des IEECAG et de désignation de leurs membres, conférant un rôle majeur au président du conseil communal.

Cependant, certains acteurs ont pu faire état de bonnes pratiques mises en place telles que : la création d'un manuel de procédures interne, l'élaboration des plans d'action des IEECAG, la mise en place de comités internes, l'implication effective des membres des instances dans la préparation des plans d'action communaux (PAC). De même, un changement d'attitude de la part des élu·e·s entre le premier et le second mandat a été noté : ceux-ci seraient davantage ouverts à la collaboration. Bien que le changement nécessaire de culture de travail prenne du temps, il évolue positivement.

Compréhension limitée de la participation citoyenne

- La compréhension de la participation citoyenne par les acteur·rice·s interrogés varie fortement d'une commune à l'autre, avec une moindre compréhension de ce concept dans les communes rurales et dans celles qui n'ont pas bénéficié de projets soutenant la dynamique de la démarche citoyenne ;
- Si certain·e·s acteur·rice·s ont donné une définition relativement précise de la participation citoyenne lors des focus groupes, d'autres participant·e·s ont défini la participation citoyenne de manière relativement vague. Certains en avaient une compréhension erronée, considérant par exemple les citoyen·ne·s comme des bénéficiaires dans la conduite de projets publics ou confondant participation citoyenne esprit de citoyenneté ou éducation à la citoyenneté ;
- Pour les acteur·rice·s qui avaient déjà une certaine compréhension de cette approche, la participation citoyenne concernait l'information ou la consultation des citoyen·ne·s, mais très peu de participant·e·s comprenaient la participation citoyenne comme un véritable partenariat, voire une délégation de pouvoir aux citoyen·ne·s dans le processus décisionnel.



Obstacles rencontrés par les femmes

La plupart des acteur·rice·s ont identifié des **obstacles culturels, sociaux et économiques** limitant l'implication des femmes dans les dynamiques de participation citoyenne. Pour d'autres acteur·rice·s minoritaires, les femmes sont suffisamment intégrées dans la démarche citoyenne, ou indiquent que les difficultés qu'elles rencontrent sont liées à leur nature féminine. Cela traduit une méconnaissance par ces acteur·rice·s de l'approche genre et des inégalités structurelles auxquelles les femmes sont confrontées.

Les catégories d'obstacles mentionnées sont les suivantes :

- Les femmes seraient confrontées à de nombreux **stéréotypes**, issus des normes et croyances culturelles dominantes, réduisant leur rôle à la sphère privée et aux occupations familiales. Ces stéréotypes entraîneraient **un manque de confiance** dans leurs compétences, à ce qu'elles se sentent moins légitimes dans l'espace public et à de l'autocensure ;
- Au sein des espaces de décision, les femmes feraient face à des **expériences de discrimination**, de stigmatisation et de marginalisation. Elles ne seraient pas toujours écoutées avec bienveillance et leurs avis ne seraient pas toujours pris en compte de la même manière que ceux des hommes. De même, elles occuperaient rarement des postes à responsabilités ;
- **L'étendue des responsabilités des femmes**, qui incluent régulièrement un travail rémunéré en plus des tâches domestiques et familiales, ne laisserait que peu de temps pour les activités de participation civique ;
- Le **contrôle conjugal et familial** serait une cause majeure de la faible participation des femmes. Les jeunes femmes seraient contrôlées par leur famille, tout comme certaines femmes mariées par leur époux ;
- Le **manque d'autonomie économique** serait un facteur limitant l'accès des femmes aux espaces de participation citoyenne. Au contraire, plusieurs participant.e.s ont mentionné que lorsque les femmes connaissent une certaine forme d'autonomisation économique, elles s'impliquent davantage dans la gestion de leur territoire ;
- L'accès **plus restrictif des femmes à l'information** constituerait un obstacle majeur à leur implication dans les dynamiques de participation citoyenne. L'information circulerait souvent via des canaux dont les femmes seraient exclues tels qu'au sein des cafés.

Cette étude révèle enfin que **l'intensité des obstacles rencontrés par les femmes varie selon les territoires**. Une différence majeure a été constatée entre les zones rurales et urbaines. L'environnement urbain étant généralement plus propice à la participation civique et politique des femmes.

Par ailleurs, **certaines catégories de femmes**, notamment celles issues de milieux socio-économiques défavorisés, ayant un faible niveau d'éducation, en situation de handicap ou connaissant peu ou pas l'arabe littéraire et/ou dialectal, **auraient plus de difficultés à s'impliquer** dans ces dynamiques.



Obstacles rencontrés par les jeunes

Si certain·e·s participant·e·s ont estimé que les jeunes sont suffisamment présents dans les espaces de participation civique, d'autres ont estimé qu'ils rencontrent des obstacles pour s'y impliquer. Les catégories d'obstacles mentionnées sont les suivantes :

- Selon la plupart des participant·e·s à cette étude, le **manque d'intérêt des jeunes pour la politique et la vie civique** constitue un obstacle majeur à leur engagement. Les raisons invoquées pour expliquer ce manque d'intérêt sont que les jeunes ne s'identifient pas aux représentant·e·s politiques et à leurs programmes. Si, selon certains auteur·rice·s, ce non-engagement des jeunes s'explique par une dépolitisation accrue et une forme de désenchantement, d'autres estiment que les modes d'engagement ont évolué, amenant les jeunes à se tourner de plus en plus vers de nouveaux modes de contestation, souvent en dehors de la sphère institutionnelle et par le biais des technologies numériques ;
- Le **manque de compétences et d'expériences nécessaires** pour défendre les intérêts publics a été mentionné par plusieurs participant·e·s comme un obstacle à la pleine participation des jeunes. A cet égard, les jeunes ne seraient pas familiarisés avec les mécanismes formels de la participation citoyenne, tels que les pétitions. Ils préféreraient utiliser des canaux plus informels pour adresser certaines demandes et préoccupations notamment aux élu·e·s. De plus, le manque de lieux de rencontre ou d'espaces dédiés aux jeunes et contribuant à forger leur esprit civique contribueraient à ces difficultés ;
- Certains jeunes ne s'engageraient pas ou peu en raison **d'une crainte de répression** suite par exemple, à la soumission de pétitions ;
- Les jeunes auraient **l'impression d'avoir peu de marge de manœuvre** au sein des espaces de participation citoyenne, leurs avis n'étant pas toujours écoutés et pris en considération. Ils accumuleraient parfois plusieurs expériences négatives les conduisant à chercher d'autres modes d'expression ;
- Dans certaines communes rurales, il a été mentionné qu'en raison des difficultés économiques rencontrées, **les jeunes souhaitent migrer**, les empêchant de s'impliquer et de se projeter sur leur propre territoire.

Tout comme pour les femmes, **certaines catégories de jeunes**, notamment ceux issues de milieux socio-économiques défavorisés, ayant un faible niveau d'éducation, en situation de handicap ou connaissant peu ou pas l'arabe littéraire et/ou dialectal, rencontreraient **plus de difficultés** à s'impliquer dans les dynamiques de participation citoyenne.



Obstacles rencontrés par les organisations de la société civile

La majorité des acteur-ric-e-s considèrent que les organisations de la société civile représentant les femmes et/ou les jeunes rencontrent des **difficultés spécifiques** pour accéder et s'impliquer dans la participation citoyenne au niveau communal. Les catégories d'obstacles mentionnées sont les suivantes :

- **Peu ou pas d'organisations** représenteraient spécifiquement les intérêts des femmes ou des jeunes dans les communes rurales et seraient spécialisées dans le domaine de la participation citoyenne ;
- Les organisations de la société civile **manqueraient de compétences et de ressources financières** pour pouvoir s'investir efficacement et apparaître comme des acteur-ric-e-s crédibles pouvant jouer un rôle intéressant dans la participation citoyenne. D'après plusieurs auteur-ric-e-s, ces difficultés seraient aggravées par une gouvernance faible, une forte personnalisation du pouvoir dans la figure d'un membre fondateur, l'absence de renouvellement de leurs organes de gouvernance ou encore un manque de transparence ;
- Les organisations de femmes et de jeunes rencontreraient des **difficultés pour soumettre et suivre les pétitions**. Certaines OSC ont témoigné avoir été confronté à de long délais de traitement et à un manque de communication autour du suivi donné après dépôt de la pétition. Ces contraintes entraîneraient une baisse de l'efficacité perçue de ce mécanisme ;
- Selon plusieurs participant-e-s, **certaines OSC seraient favorisées par rapport à d'autres en termes d'octroi de ressources matérielles et financières et d'accès à l'information**. Cela se manifesterait, parfois et à titre d'exemple, dans la sélection des OSC pour faire partie des instances consultatives.



Quels leviers pour surmonter les obstacles rencontrés par les femmes, les jeunes et les organisations les représentant dans les dynamiques de participation citoyenne ?

Notre étude identifie plusieurs leviers pour favoriser l'implication des femmes et des jeunes dans les démarches de participation citoyenne à un niveau communal. Ces leviers se situent à différents niveaux d'influence du modèle socio-écologique, pour un impact plus structurel et durable des actions menées.

